

Petite
Montagne
Communauté de communes

Jura Sud
PAYS DE L'ENFANT

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA RÉGION
D'ORGELET
OSER 39 NUANCES DE GREEN

Le pays
qui respire
JURA
RÉGION DES LACS
Communauté de Communes
du Pays des Lacs

Projet de regroupement des intercommunalités

Communautés de communes

Petite Montagne, Jura Sud, Région d'Orgelet et Pays des Lacs



PolitEia
 FINANCE CONSULT
PROFESSEUR FINANCIER

Agence BILBOURGE
100 rue de la République
25000 BESANCON
Tél : 03 83 33 33 33
www.bilbourge.com

Réunion d'information
du 4 mars 2019

Un projet de regroupement des intercommunalités pour...



I Constituer un territoire cohérent et complémentaire



Des complémentarités pour mieux valoriser vos atouts

> Des atouts touristiques majeurs qu'un développement concerté et coordonné permettrait de renforcer :

- Enrichissement de l'offre touristique en termes d'activités et d'hébergements
- Opération Grand Site sur les cascades du Hérisson
- Aménagement et exploitation du lac de Vouglans
- Déploiement du programme d'actions « filière lacs, rivières & cascades du Jura »

> Des capacités de développement économique en lien avec les filières et les entreprises ancrées sur votre territoire

- La filière du jouet et de l'enfance
- La filière bois
- Le pôle de compétitivité Plastipolis Plastique
- Un tissu de PME et d'artisans dynamiques et qui se connaissent

> Une volonté de maintien et de développement démographique par des actions en faveur des familles :

- Scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Petite enfance
- Offres culturelles, sportives, associatives



4 bourg-centres pour équilibrer le développement territorial et porter des projets et équipements communs au service de la population : tourisme, culture, scolaire et enfance, santé, numérique, revitalisation urbaine, PLUI,...



Un territoire qui existe déjà à travers des coopérations réussies (existence du Pays Lacs et Petite Montagne sur 3 CC, 50 ans de Vouglans, unité paysagère, topographique et géographique : identité 1^{er} plateau et vallées, site Natura 2000, l'association ADALACS – SIDEALCS à l'origine de la route des lacs) et une population dont les déplacements quotidiens dépassent largement les frontières administratives actuelles et dépasseront celles de demain



I Agir pour ne pas subir

CC Champagnole Nozeroy Jura
Création en 2017 Issue de la fusion de 2 CC
63 communes, 25 000 habitants



Se regrouper, c'est se donner les moyens de continuer à exister en accédant à une taille critique de 25 000 habitants pour porter des projets d'envergure et mutualiser les moyens



Les temps de mobilisation et les dates clés du projet

Mobilisation et information des élus et des citoyens
Le 4 mars 2019

Mobilisation et territorialisation des élus et des citoyens
Début avril 2019

Mobilisation et territorialisation des élus et des citoyens
Fin avril 2019

Rédaction des statuts et des documents de référence
Fin avril 2019

ECLA (Lons Agglomération)

Fusion CC Val de Somme et ECLA en 2017
37 communes, 35 000 habitants

CC Champagnole Nozeroy Jura

Création en 2017 Issue de la fusion de 2 CC
63 communes, 25 000 habitants



Se regrouper, c'est se donner les moyens de continuer à exister en accédant à une taille critique de 25 000 habitants pour porter des projets d'envergure et mutualiser les moyens

Fin avril 2019

Le 4 mars 2019

Début avril 2019

Fin avril 2019



Haut-Jura
Saint-Claude

CC Haut-Jura Saint-Claude
22 communes, 22 000 habitants

H-AUT
BUGEY

Création en 2018, absorption début 2019 de la CC Plateau d'Hautville
42 communes, 60 000 habitants

Création en 2017 Issue de 7 CC
15 communes, 75 000 habitants

2

Se regrouper, c'est renforcer sa capacité d'influence dans un environnement qui bouge : vis-à-vis des autres intercommunalités qui se développent, du département, de la région, des partenaires institutionnels et des financeurs...

3

Se regrouper, c'est le moyen d'affirmer votre identité « rurale » et l'authenticité de votre territoire

A

A contrario, ne pas se regrouper, c'est prendre le risque d'assister progressivement à un démantèlement - voire à une absorption - par les autres acteurs publics environnants

Construire un modèle innovant pour votre territoire

Imaginer un modèle innovant et adapté au territoire pour garantir réactivité et proximité et éviter le risque de centralisation politique et administrative

Une action publique de proximité :

- > 1 siège social (à définir)
- > Maintenir 4 pôles de service de proximité

Pour garantir présence territoriale, réactivité de service, prise en compte des spécificités locales et faciliter la coopération entre communes

Des espaces de concertation au plus près des territoires outre les instances classiques (conseil, bureau et commissions communautaires) :

- > 3 réunions de secteurs de concertation intervenant sur toutes les compétences ouvertes aux communes avec une présidence tournante et des périmètres distincts des CC actuelles pour :
 - Prendre en compte les spécificités de chaque territoire
 - Tisser un lien étroit entre communes et communauté
 - Favoriser l'expression et le dialogue
 - Disposer d'une représentativité équilibrée des élus
- > 1 conseil de développement pour permettre l'expression et la prise en compte des avis et besoins des citoyens, usagers et acteurs socio-économiques en s'appuyant sur le développement de tiers-lieux du territoire



Appréhension des périmètres

Juin 2019

Juillet-Septembre 2019

Création de la future CC issue du rapprochement des 4 CC actuelles

Au 1^{er} janvier 2020

Choix des compétences optionnelles qui seront exercées par la nouvelle CC

Janvier-Mars 2020

Définition de l'intérêt communautaire et choix des compétences facultatives

2020-2022

L'exemple de Loire Forez Agglomération

Une fusion et une organisation réussies

LFA (87 communes pour près de 110 000 habitants), est née début 2017 de la fusion-extension de 4 intercommunalités (1 CA et 3 CC). Nouvelle communauté de taille « XXL », LFA a dû faire face à un triple enjeu :

- > Préserver et même renforcer le lien communes / communauté
- > Organiser l'animation territoriale pour permettre la contribution de chacun
- > Garantir la proximité et l'accessibilité des services publics aux usagers

Agents

Une organisation territorialisée :

- > **Siège administratif LFA à MONTBRISON** (secteur centre)
- > **3 Pôle administratifs d'appui :**
 - **2 au nord :** Boën-sur-Lignon et Noirétable
 - **1 au sud :** Saint-Bonnet-le-Château



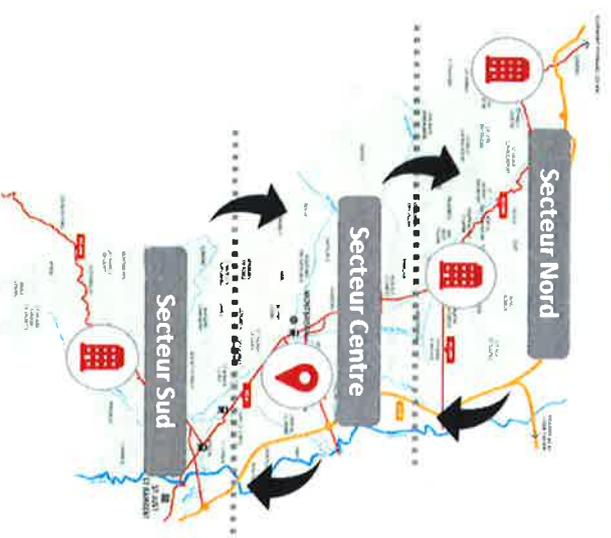
Une Direction de la coopération territoriale très fortement mobilisée pour instruire et partager les dossiers au plus près des élus et des techniciens pour satisfaire l'enjeu d'animation territoriale

Contact : Lila AYMARD
Coop. et médiation au CAJVA

Elus et citoyens

Outre les instances classiques (*conseil, bureau et commissions communautaires*) :

1. Une conférence des maires (chaque maire dispose d'une voix) : rend son avis sur les dossiers structurants
2. Des réunions de secteurs : rôle d'information et d'échanges pour répondre aux questions et demandes des communes. Elles sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur (environ 15 communes par secteur).
3. Un conseil de développement : instance de participation citoyenne, composée de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il exprime des avis ou des propositions sur les orientations majeures des politiques publiques locales.



Superficie LFA : 1320 km²
Superficie 4 CC Jura : 1015 km²

Loire
Forez
Agglo